



QUEL EST LE RÔLE DU CFA ÉPURE MÉDITERRANÉE ?

- Recensement des projets, vérifier leur faisabilité et contribuer à leur réalisation
- Veille réglementaire par rapport à la réforme
- Fourniture d'outils administratifs et financiers
- Demande de subvention auprès de nos partenaires actuels tels que les OPCO ou Erasmus +
- Communication autour de la mobilité internationale des apprentis du CFA.

QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉ QUE LE CFA ACCOMPAGNE ?

- Individuelle ou collective
- Sur un temps universitaire ou un temps entreprise
- Initiée par l'entreprise, le responsable de formation ou à la demande de l'apprenti

LE CONSEIL

Ne pas oublier de prévenir les apprentis ressortissants hors UE de s'informer à l'avance des démarches à accomplir pour leur autorisation de séjour dans un pays tiers.

EN CHIFFRES

227

En 2019-2020 le CFA a permis à 101 apprentis de réaliser une mobilité en Europe et à 126 hors Europe.

167

En 2018-2019 le CFA a permis à 167 apprentis de réaliser une mobilité pour un budget total de 296 383 €

18

En 2021-2022, malgré la situation sanitaire qu'a connu le monde entier, 18 apprentis sont partis en mobilité internationale.

PROCÉDURE MOBILITÉ

Les projets de mobilité collective ou individuelle initiés par le responsable de la formation font l'objet d'une procédure particulière

1

Demande de projet de mobilité auprès de Danielle Sionneau ou Céline Grimaud du CFA Épure Méditerranée

2

Examen lors des conseils de perfectionnement du CFA Épure Méditerranée

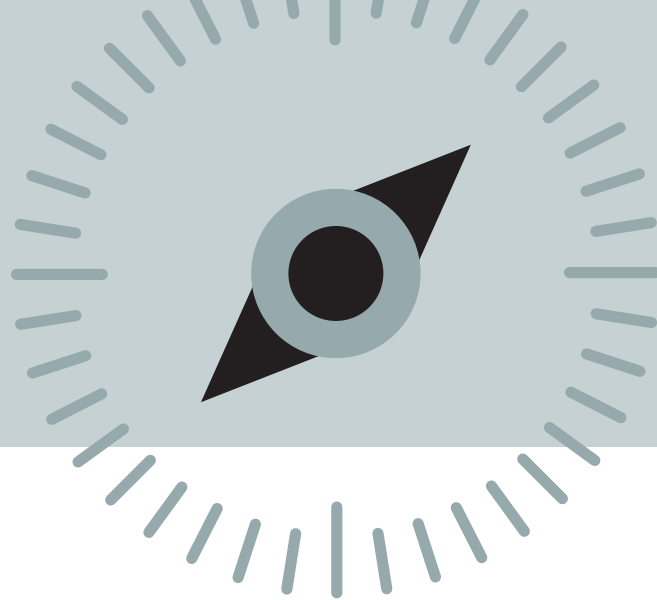
3

Demande de subvention aux OPCO ou à Erasmus +

4

Accompagnement de la mobilité sur les aspects administratifs et financiers

LES OUTILS DE LA MOBILITÉ



Sur le plan administratif

Le CFA met à votre disposition des outils permettant l'encadrement administratif des périodes de mobilité

CONVENTIONS

- Modèle de convention de mobilité en entreprise sur une période entreprise **en** Europe en français ou ou traduit en anglais
- Modèle de convention de mobilité en entreprise sur une période entreprise **hors** Europe en français ou ou traduit en anglais
- Modèle de convention de mobilité collective Université période longue **en** Europe en français ou traduit en anglais
- Modèle de convention de mobilité collective Université période longue **hors** Europe en Français ou traduit en anglais

ORDRES DE MISSION

(pour une durée plus courte d'environ une semaine) :

- Modèle d'ordre de mission pour une mobilité initiée par l'entreprise et sur un temps entreprise (ex : détachement pour un projet particulier)
- Modèle d'ordre de mission pour une mobilité initiée par le responsable de formation sur un temps à l'université (ex : détachement pour un projet)

Sur le plan financier

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Pour faciliter les achats de billets d'avion ou d'hôtel, le CFA met à la disposition des responsables de formation son dispositif « mesures d'accompagnement » qui mobilise les fonds de la formation dans un premier temps en attendant de percevoir la subvention demandée. Contacter Céline Grimaud : celine.grimaud@cfa-epure.com et Dominique VALDES dominique.valdes@cfa-epure.com.

FRAIS D'EXPATRIATION

Dans certains cas, des frais d'expatriation peuvent être versés directement aux alternants pour leur mobilité individuelle.

(Exemple : mobilité de 9 semaines des apprentis de l'École Centrale Marseille).

CONSORTIUM ACCRÉDITÉ CFA/UNIVERSITÉS POUR LA MOBILITÉ

Afin de pouvoir demander des fonds à Erasmus+, le CFA a créé le Consortium FAME avec ses partenaires universitaires déjà chartés Erasmus+. Suite à sa candidature auprès d'Erasmus+, le consortium a été accrédité jusqu'en Juin 2027 et doté de subventions pour les mobilités à venir.

Les mobilités concernées : Mobilités de stage au sein d'une entreprise de l'Union Européenne pour une durée minimale de 8 semaines.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire aux prochaines réunions, contacter Céline Grimaud par mail : celine.grimaud@cfa-epure.com

FAME
FORMASUP
APPRENTICESHIP
FOR MOBILITY
IN EUROPE

